

Le projet de décret PPE 3

Voir la page <https://www.ventdecolere.org/index.php?page=PPE3> complétée par l'avis très négatif de l'académie des sciences.

Le programme énergétique du nouveau gouvernement allemand

<http://allemagne-energies.com/2025/04/12/la-politique-energie-climat-de-la-nouvelle-coalition-gouvernementale-allemande-pas-de-changement-fondamental-de-la-politique-energetique-du-gouvernement-sortant/>

Résumé : La nouvelle coalition gouvernementale mise en général sur la continuité de la politique énergétique du gouvernement sortant. Tous les potentiels des renouvelables seront exploités, mais l'objectif est maintenant d'obtenir des coûts énergétiques durablement bas et prévisibles, compétitifs au niveau international. Les entreprises électro-intensives auront droit à un allègement important par un « prix de l'électricité pour l'industrie ». Pour pallier la variabilité de la production des énergies renouvelables telles que l'éolien et le photovoltaïque, il est prévu de lancer rapidement des appels d'offres, ouverts sur le plan technologique, pour la construction de 20 GW de centrales à gaz à l'horizon 2030.

Il faudra donc de nouvelles subventions aux entreprises allemandes de production d'électricité qui viendront encore plus qu'aujourd'hui rendre le marché européen de l'électricité plus volatile, au détriment de la France et d'EDF.

Manifestations du samedi 24 mai 2025

Rassemblement devant de nombreuses préfectures pour déposer une demande de moratoire de l'éolien et du photovoltaïque, à l'initiative des associations locales et selon les modalités fixées par elles.

<https://www.ventdecolere.org/communication-association/Appel-24-MAI.pdf>

<https://www.ventdecolere.org/communication-association/projets-a-stopper.pdf>

<https://www.ventdecolere.org/communication-association/Motifs-moratoire.pdf>

Décisions de justice importantes

Bernagues Hérault condamnation de la société ERL pour destruction de nombreuses espèces protégées dont un aigle royal

<https://www.ventdecolere.org/communication-association/Bernagues-34-condamnation-ERL-9-avril-2025.pdf>



Jurisprudences récentes sur la saturation paysagère dans les projets éoliens

<https://www.ventdecolere.org/justice/Saturation-jurisprudence-avril-2025.pdf>

Annulation de l'autorisation environnementale du plus grand projet éolien à terre en France, dans les Ardennes

<https://www.ventdecolere.org/justice/Ann-aut-env-saturation-09-Mont-des-Quatre-Faux-CAA-Nancy-13-3-2025.pdf>